



VILLE DE SAINT-JÉRÔME

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE 15 NOVEMBRE 2022 À 19 H**

ORDRE DU JOUR

1.- OUVERTURE

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Mot du maire
- 1.3 Public – Période de questions
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 18 octobre 2022 ainsi que les procès-verbaux des séances extraordinaires tenues les 11 et 13 octobre 2022
- 1.6 Dépôt des procès-verbaux du comité exécutif des 13 et 20 octobre ainsi que du 3 novembre 2022

2.- AVIS DE MOTION - ADOPTION DE RÈGLEMENTS

- 2.1 Adoption du règlement 0955-000 Règlement décrétant des travaux de réhabilitation de conduites d'eau potable sur diverses rues ainsi qu'un emprunt de 9 000 000 \$
 - *Nouveau règlement*
 - *Emprunt de 9 000 000 \$*
 - *Terme de 20 ans*
 - *100 % à l'aqueduc*
 - *Pour des travaux de réhabilitation de conduites d'eau potable sur diverses rues*
 - *Districts : Tous*
- 2.2 Adoption du règlement 0280-147 amendant le règlement 0280-000 concernant la circulation et le stationnement, tel que déjà amendé
 - *Amendement au règlement*
 - *Modification de l'annexe 1 intitulée « Panneaux d'arrêts » de l'article 8*
 - *Modification de l'annexe 6 intitulée « Interdiction de stationner sur certains chemins publics » de l'article 25*
 - *Modification de l'annexe 7 intitulée « Interdiction de stationner à certaines périodes ou à certaines heures ou en excédant d'une certaine période ou de certaines heures » de l'article 28*
 - *District : 5*
- 2.3 Adoption du règlement 0956-000 règlement décrétant la fourniture de luminaires de rues au DEL incluant l'installation écoénergétique et de conception à Saint-Jérôme ainsi qu'un emprunt de 3 750 000 \$
 - *Nouveau règlement*
 - *Emprunt de 3 750 000 \$*
 - *Terme de 10 ans*
 - *100 % à l'ensemble*
 - *Achat de luminaires de rues DEL et installation de ceux-ci*
 - *Districts : Tous*

- 2.4 Adoption du règlement 0957-000 Règlement décrétant des travaux de construction d'un bloc sanitaire à la Place de la Gare ainsi qu'un emprunt de 800 000 \$
- *Nouveau règlement*
 - *Emprunt de 800 000 \$*
 - *Terme de 20 ans*
 - *100 % à l'ensemble*
 - *Travaux de construction d'un bloc sanitaire à la Place de la Gare*
 - *District : 6*
- 2.5 Adoption du règlement 0958-000 Règlement abrogeant le règlement 0852-000 décrétant des travaux de réfection d'aqueduc, d'égouts sanitaire et pluvial, de chaussée, de trottoirs, de bordures et d'éclairage sur la rue Laviolette entre les rues de Martigny et Richard, ainsi qu'un emprunt de 7 050 000 \$
- *Nouveau règlement*
 - *Aucun financement octroyé*
 - *Aucune dépense engagée*
 - *Projet abandonné*
- 2.6 Adoption du règlement 0960-000 - Règlement parapluie décrétant des dépenses relatives en vue de travaux de maintien d'actifs dans les espaces verts, parcs ainsi que les plateaux sportifs et récréatifs à divers endroits de la Ville de Saint-Jérôme – Année 2023-2024 et 2025 ainsi qu'un emprunt de 6 750 000 \$
- *Nouveau règlement*
 - *Emprunt de 6 750 000 \$*
 - *Terme de 20 ans*
 - *100 % à l'ensemble*
 - *Travaux de maintien d'actifs dans les espaces verts et les plateaux sportifs pour les années 2023, 2024 et 2025*
 - *Districts : Tous*
- 2.7 Adoption du règlement 0959-000 - Règlement déterminant le territoire sur lequel le droit de préemption peut être exercé et sur lequel des immeubles peuvent être ainsi acquis aux fins de logements sociaux et à des fins municipales
- *Nouveau règlement*
 - *Imposition d'un droit de préemption en faveur de la Ville possible sur l'entièreté des immeubles sur le territoire de la Ville*
 - *District : Tous*
- 2.8 Présentation, dépôt d'un projet de règlement et avis de motion - Règlement amendant le règlement 0761-000 décrétant des travaux de réfection des filtres à l'usine de production d'eau potable ainsi qu'un emprunt de 4 500 000 \$
- *Amendement au règlement*
 - *Une somme de 2 981 957 \$ à laquelle s'ajoute un montant à titre de solde disponible pour règlement d'emprunt fermé de 466 170 \$ pour un total de 3 448 127 \$*
 - *Des paiements de transfert payés comptants de 2 948 127 \$ seront appliqués ainsi qu'un emprunt de 500 000 \$*
 - *Certains aspects prévus dans le règlement n'ont pas été réalisés, les travaux réalisés se chiffrent à 2 981 957 \$*
 - *Terme de 20 ans*
 - *100% à l'ensemble*
 - *District : Tous*
- 2.9 Présentation, dépôt d'un projet de règlement et avis de motion - Règlement amendant le règlement 0883-000 décrétant les règles de contrôles et de suivi budgétaires ainsi que la délégation de pouvoirs, tel que déjà amendé
- *Amendement au règlement*
 - *Modification du 4^e paragraphe pour ajouter directeur général adjoint et annexe I modifiée*
 - *Abrogation de l'article 8.1.8*
- 2.10 Présentation, dépôt d'un projet de règlement et avis de motion – Règlement amendant le règlement 0884-000 sur la gestion contractuelle, ainsi que l'abrogation de la politique de gestion contractuelle (devenue un règlement le 1er janvier 2018), tel que déjà amendé
- *Amendement au règlement*
 - *Modification de l'article 11.2.1 intitulé « Demande de prix verbale » pour 2 fournisseurs au lieu de 3*
 - *Modification de l'article 11.2.3 intitulé « Appel d'offres sur invitation » en remplaçant les mots trois par deux*
 - *Modification de l'article 11.7 intitulé « Processus dérogatoire » pour y ajouter par le directeur général adjoint*

- 2.11 Présentation, dépôt d'un projet de règlement et avis de motion - Règlement amendant le règlement 0735-000 décrétant le versement de la quote-part de la Ville pour les travaux d'urbanisation de la rue Valmont ainsi qu'un emprunt de 1 075 000 \$
- Amendement au règlement
 - Une somme de 613 927 \$, pour pourvoir au financement de ce montant, une affectation des activités de fonctionnement vers les activités d'investissement de 17 801 \$ sera appliquée ainsi qu'un emprunt de 596 126 \$
 - Certains aspects prévus dans le règlement n'ont pas été réalisés, les travaux réalisés se chiffrent à 613 927 \$
 - Terme de 20 ans
 - Pour pourvoir au remboursement de l'emprunt (5 taxes spéciales) – 43,89 % sur tous les immeubles, 4,11 % aqueduc, 14,74 % égout, 2,27 % sur tous les immeubles compris à l'intérieur du liséré du plan (annexe 2) et 34,99 % sur tous les immeubles compris à l'intérieur du liséré du plan (annexe 3)
 - Districts : Tous
- 2.12 Présentation, dépôt d'un projet de règlement et avis de motion – Règlement amendant le règlement 0280-000 concernant la circulation et le stationnement, tel que déjà amendé
- Amendement au règlement
 - Modification de l'annexe 5 intitulée « Sens unique » de l'article 24
 - Modification de l'annexe 6 intitulée « Interdiction de stationner sur certains chemins publics » de l'article 25
 - Modification de l'annexe 7 intitulée « Interdiction de stationner à certaines périodes ou à certaines heures ou en excédant d'une certaine période ou de certaines heures » de l'article 28
 - Modification de l'annexe 31 intitulée « Corridors scolaires » de l'article 86.1
 - Districts : 6, 8, 9 et 12
- 2.13 Présentation, dépôt d'un projet de règlement et avis de motion - Règlement amendant le règlement 0922-000 décrétant des travaux de sécurisation de l'aire de stationnement du poste de police de la Ville de Saint-Jérôme pour un montant supplémentaire de 200 000 \$ portant l'emprunt total à 540 000 \$
- Amendement au règlement
 - Emprunt supplémentaire de 200 000 \$, portant l'emprunt total à 540 000 \$
 - Terme de 20 ans
 - 100 % à l'ensemble
 - District : 5
- 2.14 Présentation, dépôt d'un projet de règlement et avis de motion - Règlement décrétant le versement de la quote-part de la Ville pour les travaux de 1^{ère} et 2^e étapes relatives au projet « Boisé de La Salette », ainsi qu'un emprunt de 997 000 \$
- Nouveau règlement
 - Payer la quote-part attribuée à la Ville pour les travaux de 1^{re} et de 2^e étape dans la rue « A » du Boisé Sud de La Salette (PR-2020-20)
 - Emprunt de 997 000 \$
 - Terme de 20 ans
 - 100 % à l'aqueduc
 - District : 10
- 2.15 Présentation, dépôt d'un projet de règlement et avis de motion – Règlement décrétant travaux de réfection de longues sections de pavage, trottoirs, bordures, drainage, éclairage et systèmes de gestion de la circulation à divers endroits de la Ville de Saint-Jérôme – Année 2023, ainsi qu'un emprunt de 20 000 000 \$
- Nouveau règlement
 - Ces travaux sont prévus au programme triennal d'immobilisations (PTI) 2023-2025
 - Emprunt de 20 000 000 \$
 - Terme de 20 ans
 - 100 % à l'ensemble
 - Districts : Tous
- 2.16 Présentation, dépôt d'un projet de règlement et avis de motion – Règlement amendant le règlement 0774-000 sur la tarification de certains biens, services ou activités, tel que déjà amendé
- Amendement au règlement
 - Ajout d'un paragraphe à l'article 4 intitulé « Activités de loisirs » : Les activités de loisirs au Centre sportif Claude-Beaulieu font l'objet d'une tarification prévue à l'annexe « 21 »
 - Modification de l'annexe 2 intitulé « Activités de loisirs » : Ajout d'une spécification pour les non-résidents concernant les activités offertes
 - Ajout de l'annexe 21 intitulée « Tarification des activités au centre sportif Claude-Beaulieu »
 - District : 4 – Lieu du complexe mais applicable à tous les districts

2.17 Présentation, dépôt d'un projet de règlement et avis de motion - Règlement amendant le règlement 0885-000 décrétant des travaux de la prise d'eau et ouvrages connexes d'un montant supplémentaire de 26 500 000 \$ pour un emprunt total de 35 954 000 \$

- Amendement au règlement
- Emprunt supplémentaire de 26 500 000 \$, portant l'emprunt total à 35 954 000 \$
- Terme de 20 ans
- 75 % l'ensemble desservi par aqueduc et 25 % quote-part Ville de Mirabel
- Districts : Tous

3.- **ZONAGE**

3.1 Dépôt du procès-verbal de l'assemblée de consultation publique du 28 octobre et du 8 novembre 2022

- 7 certificats

3.2 Adoption du règlement 0309-501 amendant le règlement 0309-000 sur le zonage, tel que déjà amendé - (PR 0309-501)

- Amendement au règlement
- Modification du plan de zonage - Créer la zone H-1075.2 et y autoriser les habitations multifamiliales de 6 logements,
- Création de la zone H-1075.3 et y autoriser les habitations multifamiliales de 9 à 18 logements
- Création de la zone H-1075.4 et y autoriser les habitations multifamiliales de 9 à 20 logements
- Création de la zone 1075.5 et y autoriser les habitations multifamiliales mixtes de 9 à 120 logements et d'édicter ces 4 nouvelles zones
- Districts : 10, 11 et 12

3.3 Adoption du règlement 0309-504 amendant le règlement 0309-000 sur le zonage, tel que déjà amendé - (PR 0309-504)

- Amendement au règlement
- Modification du plan de zonage afin d'agrandir la zone H-50 à même la zone H-51, F-52C-54, C-122, C-119, C-118 tel que démontré à l'annexe 1
- Modification de la grille des usages et normes de la zone H-121, H-120, C-117, C-59, C-51.2 tel que décrit à l'annexe 2
- Districts : 10, 11 et 12

3.4 Adoption du règlement 0317-003 amendant le règlement 0317-000 sur les usages conditionnels de la Ville de Saint-Jérôme, tel que déjà amendé - PR 0317-003

- Amendement au règlement
- Afin de permettre l'usage conditionnel de « service de garderie (prémamanuelle, moins de 50 % de poupons) » dans certaines zones visées.
- Districts : Tous

3.5 Adoption du règlement 0309-502 amendant le règlement 0309-000 sur le zonage, tel que déjà amendé - (PR 0309-502)

- Amendement au règlement
- Afin de prescrire des dispositions normatives relatives à un usage de « service de garderie (prémamanuelle, moins de 50 % de poupons) (6541) », autorisé à titre d'usage conditionnel.
- Districts : Tous

3.6 Adoption du règlement 0309-507 amendant le règlement 0309-000 sur le zonage, tel que déjà amendé - (PR 0309-507)

- Amendement au règlement
- Afin de permettre l'usage « maison pour personnes en difficulté (6542) » dans la zone c-2308 et d'ajouter une disposition particulière pour cet usage
- Districts : 1 et 9

3.7 Adoption du règlement 0309-509 amendant le règlement 0309-000 sur le zonage, tel que déjà amendé - (PR 0309-509)

- Amendement au règlement
- Afin de modifier les limites des zones H-1074 et H-1087.1 et de réduire la marge latérale minimale pour la classe d'usages « H-4 » dans la zone H-1087.1
- Districts : 10 et 11

- 3.8 Adoption d'un second projet de résolution concernant un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) de la Ville de Saint-Jérôme en vertu du règlement 0319-000 – PPCMOI-2022 20057 - Rue du Pavillon (Lot 4 033 624 du cadastre du Québec)
- Autoriser un projet de construction de trois (3) habitations de la classe d'usages « Habitation multifamiliale isolée (H-5) » de respectivement vingt-huit (28), cinquante-neuf (59) et soixante-sept (67) logements
 - District : 2
- 3.9 Adoption du règlement 0308-032 amendant le règlement 0308-000 relatif à l'urbanisme et à la sécurité incendie, tel que déjà amendé - PR 0308-032
- Amendement au règlement
 - Afin d'ajouter les définitions des mots « logement juxtaposé », « mezzanine » et « toit-terrasse »
 - Districts : Tous
- 3.10 Adoption du règlement 0309-510 amendant le règlement 0309-000 sur le zonage, tel que déjà amendé - (PR 0309-510)
- Amendement au règlement
 - Afin de préciser qu'un bâtiment principal relié par un garage attenant ou intégré est considéré comme un seul bâtiment principal, ne pas tenir compte d'une mezzanine dans le calcul de la hauteur en mètre d'un bâtiment principal comportant un toit plat, de permettre les gymnases et les piscines à titre d'usage additionnel pour les bâtiments de haute densité dans tout le bâtiment, autorisé un toit-terrasse pour un bâtiment résidentiel de 4 étages et plus, pour tout type de projet intégré préciser les dispositions réglementaires qui ont préséance, abroger les normes d'aménagement des chemins d'accès et seulement faire référence au code et abroger les normes exigeant une distance entre un bâtiment et une conduite d'aqueduc ou d'égout, pour un projet résidentiel intégré, établir la marge d'isolement en fonction de la hauteur de chaque bâtiment
 - Districts : Tous
- 3.11 Adoption du règlement 0318-004 amendant le règlement 0318-000 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale de la Ville de Saint-Jérôme, tel que déjà amendé – PR 0318-004
- Amendement au règlement
 - Afin de ne plus exiger de plans et de devis signés et scellés par un membre en règle d'un ordre professionnel reconnu pour la présentation d'une demande au CCU
 - Districts : 10, 11 et 12
- 3.12 Avis de motion - Amendement au règlement 0309-000 sur le zonage, tel que déjà amendé - PR 0309-508
- Amendement au règlement
 - Afin de permettre la classe d'usages « industrie légère (I-1) », l'usage « service de réparation et d'entretien de véhicules lourds (6441) » et d'ajouter des dispositions particulières dans la zone C-2531
 - District : 8
- 3.12.1 Adoption d'un projet d'amendement au règlement 0309-000 sur le zonage, tel que déjà amendé - PR 0309 508
- 3.13 Avis de motion - Amendement au règlement C-1990 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale de la Ville de Saint-Jérôme, tel que déjà amendé, afin de modifier ou d'ajouter des critères applicables au secteur du centre-ville – PR A1990-024
- Amendement au règlement
 - Afin d'ajouter un critère encadrant l'architecture pour les bâtiments de plus de 4 000 mètres carrés de superficie de plancher, en assouplissant un critère relatif aux matériaux de revêtement extérieur et ajoutant des objectifs et des critères pour les bâtiments d'intérêt patrimonial particulier hors type. Les modifications s'appliquent au secteur du centre-ville
 - Districts : 5 et 6
- 3.13.1 Adoption d'un projet d'amendement au règlement C-1990 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale de la Ville de Saint-Jérôme, tel que déjà amendé – PR A1990-024
- 3.14 Dérogation mineure n° DM-2022-20108 - 597, 36e Avenue – Lot 2 352 252 du cadastre du Québec
- Immeuble résidentiel - Garage - Marge avant secondaire
 - District : 7

3.15 Dérogation mineure n° DM-2022-20111 - 951, rue Labelle – Lot 2 663 481 du cadastre du Québec

- Construction nouveau bâtiment commercial – Terrasse sur le toit – Cases de stationnement cour avant – Aire stationnement
- District : 5

3.16 Dérogation mineure n° DM-2022-20104 - 105, boulevard Roland-Godard – Lot 6 404 645 du cadastre du Québec

- Immeuble commercial - Nouveau marché d'alimentation – Installation enseigne
- District : 10

3.17 Avis de motion - Amendement au règlement 0309-000 sur le zonage, tel que déjà amendé - PR 0309-506

- Amendement au règlement
- Afin d'augmenter la hauteur en étage maximale à 7 étages pour la zone C-2331 et à 10 étages pour la zone C-2371 et d'ajouter des dispositions particulières sur la mixité des usages, les aires de stationnement, les bornes de recharge et les toitures pour les zones C-2331 et C-2371
- Districts : 6 et 9

3.17.1 Adoption d'un projet d'amendement au règlement 0309-000 sur le zonage, tel que déjà amendé - PR 0309 506

3.18 Avis de motion – Règlement amendant le règlement 0300-000 sur le plan d'urbanisme de la Ville de Saint-Jérôme, tel que déjà amendé – PR-0300-016

- Amendement au règlement
- Afin de remplacer l'affectation « mono-industrielle » par la nouvelle affectation « secteur industriel sud », élargir la liste des fonctions dominantes et complémentaires autorisées et agrandir la nouvelle aire d'affectation « secteur industriel sud » à même le lot 5 802 205 correspondant au 81 et 85, rue Valmont
- District : 9

3.18.1 Adoption d'un projet d'amendement au règlement 0300-000 sur le plan d'urbanisme de la ville, tel que déjà amendé - PR 0300 016

4.- DEMANDE DE PERMIS – PIIA - DÉMOLITION

4.1 Demandes de permis dans le cadre de plans d'intégration et d'implantation architecturale

- 2 permis

4.2 Autorisation – Démolition n° 2022-50031 – 12, boulevard des Hauteurs - Lot 4 035 217 du cadastre du Québec

- District : 2

5.- PAIEMENTS DIVERS

5.1 Dépôt – Liste des contrats octroyés par le comité exécutif et liste des dépenses contenues dans le registre des chèques – Octobre 2022

5.2 Rapport sur la délégation de pouvoir – Liste des commandes et variations budgétaires – Octobre 2022

5.3 Dépôt – Rapport sur la délégation de pouvoir - Liste de consommation des produits en inventaire – Octobre 2022

5.4 Transferts de crédits – Fonds de roulement

5.5 Transfert de crédit – Paiement comptant 2022 pour des projets d'investissement

5.6 Fonds de roulement pour les projets – Année 2023

5.7 Paiements comptants des investissements pour les projets 2023

6.- ADJUDICATIONS - SOUMISSIONS

7.- ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 7.1 Abandon de la réserve pour fins d'utilité publique – Lot 2 140 145 du cadastre du Québec
- Rues : Labelle et Saint-Joseph
 - District : 6
- 7.2 Dépôt par la greffière des procès-verbaux de corrections datés des 20, 25 octobre et 3 novembre 2022
- 7.3 Protocole d'entente avec la SPCA pour la vente de médailles pour chiens sur le territoire de la Ville de Saint-Jérôme (2022-073-GGHP)
- La SPCA est désignée à titre de contrôleur aux fins de l'application de la réglementation de la Ville concernant les animaux
 - La SPCA offre le service en ligne pour l'achat de médailles
- 7.4 Protocole d'entente avec la SPCA pour les services animaliers sur le territoire de la Ville de Saint-Jérôme (2022-003-GGHP)
- Mise en place d'un encadrement pour les services animaliers sur le territoire de la Ville de Saint-Jérôme
 - La SPCA est désignée à titre de contrôleur aux fins de l'application de la réglementation de la Ville concernant les animaux.
 - SPCA Lanaudière Basses-Laurentides, pour un montant total de 120 000 \$, non taxable, pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023
- 7.5 Dépôt du rapport annuel du Service de police – Année 2021
- 7.6 Entente-cadre Canada-Québec sur l'habitation sociale renouvellement de la convention d'exploitation
- Convention d'exploitation pour 3 ensembles immobiliers (Place Prévost, Place des Pins et Place Leclerc)
- 7.7 Acquisition des lots 3 944 755, 5 628 659 et 5 628 660 du cadastre du Québec
- Les Sablières Debien inc.
 - District : 12
- 7.8 Entente de partenariat – Mon commerce en ligne
- 7.9 Dépôt du tableau des états comparatifs des revenus et des dépenses pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2022
- 7.10 Dépôt – Stratégie de développement économique 2022-2030
- 7.11 Acquisition des lots 3 240 323, 3 240 324 et 3 240 338 du cadastre du Québec
- 3476847Canada inc.
 - District : 12
- 7.12 Entente demande de renouvellement de l'entente d'aide mutuelle en sécurité civile des municipalités de la MRC de la Rivière-du-Nord – Autorisation de signature
- Municipalités de Prévost, Saint-Colomban, Saint-Hippolyte, Saint-Jérôme et Sainte-Sophie
- 7.13 Mandat à l'Union des municipalités du Québec pour l'achat de pneus neufs, rechapés et remoulés pour la période 2023-2024 et potentiellement 2024-2025 / 2025-2026 (2022-BS-167)
- 7.14 Demande de modification à l'article 244.40 de la *Loi sur la fiscalité municipale* – Coefficient relatif à l'établissement du taux de taxation pour la catégorie des immeubles non résidentiels
- 7.15 Cession de rang et consentement à modification cadastrale des lots 2 137 815, 2 140 606 et 2 137 860 du cadastre du Québec – Gestion Marcillaud inc.
- District : 9
- 7.16 Protocole d'entente avec la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord – Prêt de services

7.17 Dépôt - Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil

- *Nathalie Lasalle*
- *Stéphane Joyal*
- *Jacques Bouchard*
- *Michel Gagnon*
- *André Marion*
- *Mario Fauteux*

7.18 Renonciation au secret professionnel de l'avocat

8.- CAPITAL HUMAIN

8.1 Nomination des membres du comité exécutif de la Ville de Saint Jérôme

- *Monsieur Ronald Raymond*

8.2 Nomination – Maire suppléant

- *Monsieur Mario Fauteux*

8.3 Restructuration du Service du greffe et des affaires juridiques – Création et abolition de postes

8.4 CNESST – Choix et limite par lésion – Année 2023

8.5 Nomination – directrice par intérim – Service des communications et des relations avec les citoyens

- *Madame Marie-Ève Proulx*

8.6 Entente de principe entre la Ville de Saint-Jérôme et l'Association des cadres municipaux de la Ville de Saint-Jérôme

8.7 Addenda – Contrat de travail à durée déterminée – Directeur général

8.8 Ajustement des banques de vacances – Équité interne – Directeurs généraux adjoints

9.- PÉRIODE DE QUESTIONS - CLÔTURE

9.1 Public – Seconde période de questions

9.2 Dépôt d'avis de proposition par les membres du conseil

9.3 Parole au conseil

9.4 Levée de l'assemblée

Prochaine séance ordinaire : Le 20 décembre 2022